

Sujet : [INTERNET] Enquête public

De : Laure et Pierre Carrot <lpcarrot@gmail.com>

Date : 29/05/2022 22:34

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Bonjour,

Je vous adresse, en pièces jointes, 3 courriers de désaccord vis-à-vis de ce projet.

Merci de les prendre en compte:

Cordialement,

— Pièces jointes : —

IMG_20220529_0001.pdf	261 Ko
IMG_20220529_0002.pdf	212 Ko
IMG_20220529_0003.pdf	263 Ko

Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

le 29 mai 2022 à 8 Just Fontaine

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné, Pierre CARNOT
résident sur la commune de Les Saignes 43240 8 Just Fontaine,
manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.
En effet, la protection des zones humides sert d'éponge
en cas de fortes pluies et favorise l'infiltration des sols.
Par l'artificialisation des sols va capter les eaux
de pluie qui vont être déversées dans la Gempille
les franges de l'ouï et l'écharpe qui sont déjà très fragilisés
par les captages des habitations et zones
actuelles

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir,
Messieurs, mes sincères salutations,



Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

le 28 mai 2022 à S. Just Jaloux

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

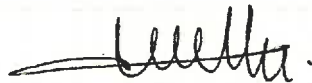
Messieurs,

Je soussigné.e, Laura SPIRANJON,
résident sur la commune de Les Saignes 43240 S. Just Jaloux,
manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, les retombées économiques sont non vérifiables
et les coûts supportés par les habitants seront
disproportionnés.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir,
Messieurs, mes sincères salutations,



Préfecture de la Haute-Loire
6 avenue du Général-de-Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

le 29 mai 2022 à St Just Malmont

Objet : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné.e, CARROT Mireen
résident sur la commune de St Just Malmont

manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, ce projet n'est pas en phase avec la réalité
économique du secteur - Est-ce vraiment utile
de tomber des arbres ~~et~~ et industrialiser
tout un paysage rural pour satisfaire les
ambitions personnelles de M. le Président de
la Communauté de Communes.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir,
Messieurs, mes sincères salutations,

